



COVID-19

Le Congo connaît une remontée de la pandémie

Lors de la séance plénière au cours de laquelle les parlementaires ont adopté la prorogation de l'état d'urgence de vingt jours à compter du 17 décembre, le ministre de la Justice et des Droits humains, Ange Aimé Wilfrid Bininga, a mis à profit cette occasion pour faire le point de la pandémie du coronavirus au Congo.

Il a indiqué que ces trois dernières semaines la maladie a fait une remontée en termes de contaminations avec 1087 cas positifs. « Le léger rebond de la pandémie constaté en novembre dernier s'est poursuivi en décembre avec un nombre élevé. Il traduit, à cet effet, la circulation du virus dans la population et le repeuplement des sites de prise en charge », a-t-il noté.

Page 2



Le Sénat autorise la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

GESTION DURABLE DES FORÊTS

Plus de 6 milliards FCFA pour préserver la biodiversité



La ministre de l'Economie forestière et le diplomate français lors du lancement du projet

Le projet « paysage forestier nord Congo » consistant à assurer le maintien écologique et à préserver la diversité biologique dans les territoires forestiers situés dans la partie septentrionale du pays a été lancé le 17 décembre à Brazzaville.

D'un montant global de 6.052.384.048 FCFA, dont

4,5 milliards FCFA apportés par l'Agence française de développement, ce projet vise également à apporter aux acteurs, gestionnaires et usagers de ces espaces des outils de gestion de la biodiversité, d'aménagement forestier et de valorisation des ressources naturelles.

Page 3

MÉDIAS

Des journalistes appelés à intensifier la sensibilisation à la Covid-19

Le comité technique national de riposte au coronavirus a organisé, le 17 décembre à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités des professionnels des médias dans la perspective de les aider à intensifier la sensibilisation de la population à la pandémie.

« Depuis le début de la pandémie, les médias jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation. Pour la présente, il est question de renforcer les capacités pour qu'ils continuent à donner la bonne information qui permettra d'éviter le relâchement, le déni de la pandémie, la stigmatisation et le triomphalisme sur la fin



Les journalistes en formation et les membres du Comité de riposte de la maladie », a indiqué le vice-président du Comité technique national de riposte, le général Pascal Ibata.

Page 5

CONCOURS D'HUMOUR

Trois Congolais parmi les finalistes du prix Rfi talents du rire

Sur dix finalistes en lice du prix Rfi talents du rire 2020, Stéphanie Bluetooth, Daly Cardinal et Alves Bruno, tous ressortissants du Congo-Brazzaville vont se mesurer aux sept autres candidats repré-

sentant respectivement la Rd Congo, le Gabon, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire et le Rwanda.

Ces trois humoristes ont déjà fait leurs preuves sur le plan national et continental.

Page 16

Éditorial

Preuve

Page 2

ÉDITORIAL

Preuve

Alors que s'achève une année pour le moins difficile tout au long de laquelle les citoyens congolais se sont trouvés confrontés, comme beaucoup d'autres citoyens de par le monde, à une double crise sanitaire et économique rien n'est plus important pour la classe politique que d'affirmer clairement sa volonté d'agir dans le bon sens. Le bon sens c'est-à-dire, au-delà de la lutte contre le coronavirus, la relance de l'activité sur toute l'étendue du territoire, la réduction du chômage, le renforcement de l'aide publique aux plus démunis, le renforcement de l'éducation sous toutes ses formes, bref l'affichage en tête des priorités à venir d'un programme social tout à la fois pragmatique et ambitieux.

Valable pour la majorité présidentielle qui va devoir, dans les deux prochaines années, convaincre les électeurs congolais d'élire à nouveau ses candidats, ce conseil ou plus exactement cet avertissement l'est tout autant pour les partis de l'opposition qui devront s'unir afin de présenter des programmes crédibles s'ils veulent convaincre les électeurs de voter pour eux, tout particulièrement lors des scrutins législatifs et locaux de 2022. Au-delà de la posture politique qui amènera les partis et leurs candidats à se positionner pour ou contre le pouvoir en place tous ceux et toutes celles qui ambitionnent de jouer dans les temps à venir un rôle actif dans la gouvernance publique devront prouver leur volonté de contribuer réellement au règlement des problèmes qui ont rendu si difficile la vie quotidienne des citoyens ces deux dernières années.

Ce que doit comprendre la classe politique dans son ensemble est le fait que plus le temps passe moins les discours, la gestuelle, la théorie sont les armes qui conduiront à la victoire le jour du vote. La généralisation des nouveaux moyens de communication et le développement des réseaux sociaux ont, en effet, comme résultat de permettre aux citoyens de vérifier si les promesses faites sont devenues réalité et si les engagements pris par les candidats lors des précédents scrutins ont été tenus. Pour dire les choses de façon encore plus claire, le temps de l'idéologie, du verbe a laissé place au temps du concret, de la réalité. Et les difficultés du temps présent ne peuvent qu'accélérer ce processus qui renforce le système démocratique au lieu de l'affaiblir.

Alors qu'approche à grands pas le scrutin présidentiel, l'on ne saurait trop conseiller aux partis et formations qui occupent chez nous le devant de la scène politique de prendre la juste mesure des attentes de la société civile. Tout indique en effet aujourd'hui que demain, il sera trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19:

Le Congo connaît un regain de la pandémie

En baisse depuis un moment, la courbe épidémiologique au Congo a remonté considérablement ces trois dernières semaines, selon le point fait au Parlement par le ministre de la Justice, Ange Aimé Wilfrid Bininga, le 16 décembre, lors de la prorogation, pour la treizième fois, de l'état d'urgence sanitaire.

Se référant au dernier rapport épidémiologique de la coordination de la gestion de l'épidémie, les deux chambres du Parlement ont indiqué que ce rebond intègre la seconde phase de la pandémie observée, ces derniers temps, à travers le monde. Ainsi, à ce jour, le nombre d'infections liées au coronavirus au Congo est passé de 809 à 1087 cas actifs, en trois semaines.

« Le léger rebond de la pandémie constaté, en novembre dernier, s'est poursuivi en décembre avec un nombre élevé. Il traduit, à cet effet, la circulation du virus dans la population et le repeuplement des sites de prise en charge », relève ce rapport.

Cette augmentation des cas, selon les parlementaires, est la conséquence du relâchement par la population de



Le Sénat autorise la prorogation de l'état d'urgence sanitaire de l'observation de ces mesures.

Ils ont aussi évoqué le manque de suivi de celles-ci par le gouvernement. Défendant le projet de prorogation de l'état d'urgence sanitaire, le ministre de la Justice et des droits humains, Ange Aimé Wilfrid Bininga, a souligné que des instructions fermes ont été données au plus haut sommet de l'Etat, pour que ce regain d'infections de Covid-19 soit contrôlé au plus vite. « Le virus est encore actif dans notre pays. Nous attirons l'attention de la population sur l'usage des mesures barrières, parce que nous sommes en train de perdre du terrain dans la bataille contre le coronavirus. Le rebond que nous constatons, depuis le mois de novembre, est la conséquence

de l'observation des mesures barrières. Ils ont aussi évoqué le manque de suivi de celles-ci par le gouvernement. Défendant le projet de prorogation de l'état d'urgence sanitaire, le ministre de la Justice et des droits humains, Ange Aimé Wilfrid Bininga, a souligné que des instructions fermes ont été données au plus haut sommet de l'Etat, pour que ce regain d'infections de Covid-19 soit contrôlé au plus vite.

« Le virus est encore actif dans notre pays. Nous attirons l'attention de la population sur l'usage des mesures barrières, parce que nous sommes en train de perdre du terrain dans la bataille contre le coronavirus. Le rebond que nous constatons, depuis le mois de novembre, est la conséquence

Cependant, le couvre-feu reste en vigueur de 23 heures à 5 heures du matin, de lundi à vendredi et de 20 heures à 5 heures, les samedis, dimanches ainsi que les jours fériés.

Firmin Oyé

PARLEMENT

Le budget de l'Etat exercice 2020 de nouveau réajusté

Les députés ont adopté le 16 décembre la loi de finances de l'Etat rectifiée pour l'année 2020 ainsi que le budget général, arrêté en recettes à la somme de 1 410 377 000 000 FCFA et en dépenses à la somme de 1 523 680 000 000 FCFA.

Ce budget dégage, en effet, un déficit de 113 303 000 000 FCFA augmentant le gap de financement. Cet écart de trésorerie est, quant à lui, estimé à 535 milliards FCFA. Le gap de financement global du budget réajusté est de 648 603 000 000 FCFA. Celui-ci sera financé, a indi-

qué le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, par divers appuis des partenaires techniques et financiers tant intérieurs qu'extérieurs.

« Au regard du niveau d'exécution de la loi de finances à la fin du mois d'août 2020, mettant ainsi en évidence les écarts constatés entre les prévisions et les réalisations, il est apparu impératif de réajuster le budget afin de le ramener à des niveaux soutenables à la fin du mois de décembre 2020 », a précisé le rapport de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale

qui a présenté le document en plénière présidée par le 1er vice-président de cette institution, Léon Alfred Opimbat.

Notons que la loi de finances initiale de l'exercice 2020 avait fait l'objet d'une première rectification en mai dernier. Ceci suite au choc relatif à la pandémie de la Covid-19 qui sévit dans le pays et dans le monde entier.

Les élus de la chambre basse du Parlement ont, par ailleurs, adopté la loi portant règlement définitif du budget de l'Etat, exercice 2019.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfrid Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DURABLE

Plus de six milliards FCFA dédiés à la préservation de la biodiversité

La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, ont lancé le 17 décembre à Brazzaville un projet intitulé : paysage forestier nord Congo destiné à la préservation de la biodiversité.

D'un montant global de 6.052.384.048 FCFA dont 4,5 milliards FCFA apportés par l'Agence française de développement (AFD), ce projet a pour objectif d'assurer le maintien écologique et de préserver la diversité biologique dans les territoires forestiers du Nord-Congo, tout en appuyant un développement socio-économique et un aménagement du territoire raisonné. Il vise également à apporter aux acteurs, gestionnaires et usagers de ces espaces des outils en matière de gestion de la biodiversité, d'aménagement forestier et de valorisation des ressources naturelles. Prévu pour une durée de 4ans, le projet sera mis en œuvre dans trois départements du nord Congo (la Likouala, la Sangha et la Cuvette-Ouest), sur une superficie d'intervention d'environ 9,5 millions d'hectares constitués de 17 concessions forestières, de 3 parcs nationaux, d'une ré-

serve communautaire et d'un sanctuaire de gorilles.

« Nous nous engageons à apporter notre contribution à l'aménagement forestier durable et à la préservation de la biodiversité ensemble avec les communautés locales parce que ce projet permettra à notre pays de relever les défis des temps présents, à savoir le réchauffement climatique et la lutte contre la pandémie à coronavirus », a déclaré la ministre de l'Economie forestière au lancement dudit projet.

Pour sa part, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a relevé que le projet sur la conservation de la biodiversité illustre la mise en œuvre de l'engagement pris par le Congo dans une trajectoire bas carbone, soucieuse de l'amélioration des conditions de vie de sa population. « Nos engagements se rejoignent à tous points: pro-



La ministre de l'Economie forestière et le diplomate français lors du lancement du projet

téger la biodiversité et les peuples qui en dépendent tout en soutenant les filières agricoles les plus responsables tant vis-à-vis de l'environnement que de la population », a-t-il souligné.

Signalons que le projet qui vient d'être lancé s'inscrit dans le cadre du contrat de

désendettement et de développement signé entre la France et le Congo. Il sera mis en œuvre par le ministère de l'Economie forestière en partenariat avec les sociétés forestières du Nord Congo et l'Ong de conservation Wildlife conservation society (WCS). La République du Congo dis-

pose d'une superficie forestière de 22 millions d'ha, soit 60% du territoire national. Le secteur forestier de ce deuxième plus grand massif forestier d'Afrique contribue à environ 6% du Pib et à 36% des recettes fiscales du pays.

Loquelle Mboussa Gassia

VIE DES PARTIS

Les dissidents de l'UDH-Yuki adhèrent au MCDDI

Le collectif des ex-militants de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) a officialisé, le week-end, leur adhésion au Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), une sorte de come-back à leur parti d'origine.

Depuis quelques semaines, ces militants avaient annoncé leur décision de quitter le navire Udh-Yuki pour regagner le MCDDI d'où ils étaient venus. Le 12 décembre à la mairie de Mfilou, dans le 7e arrondissement de Brazzaville, ces derniers ont remis, officiellement, aux responsables du MCDDI, leurs actes d'adhérents l'UDH-Yuki, pour confirmer leur départ.

« Nous sommes revenus au MCDDI, parce que les élections pointent à l'horizon. Car nous devons mobiliser des foules au profit du candidat de la majorité présidentielle afin qu'il soit élu à l'élection de 2021. La remise de ces cartes est un acte symbolique, mais aussi une interpellation à tous ceux qui hésitent encore d'emboîter le pas. Nous étions allés chez Yuki par l'effet de foule », a confié le chef de la dynamique des dissidents.

Pour la direction nationale du MCDDI, le retour au parti de ce groupe de militants est un motif de satisfaction, au

moment où cette formation politique de la majorité présidentielle est en quête d'un ancrage plus fort en cette période politique stratégique.

« Nous nous réjouissons d'accueillir nos frères qui étaient partis. C'est leur premier amour; ils sont les bienvenus. Nous lançons un appel à l'endroit de tous ceux de nos frères qui hésitent encore de revenir à leur parti afin que nous soyons plus forts demain. Nous allons marcher la main dans la main afin qu'il n'y ait pas de frustration et de mauvais humeur parmi nous », s'est réjoui une responsable du MCDDI qui a accueilli les dissidents de Yuki.

Pour rappel, l'UDH-Yuki a été créée avant l'élection présidentielle de 2016, par Guy Brice Parfait Kolelas, à la suite des dissensions avec son frère dans la gestion du MCDDI, formation politique laissée par leur défunt père, Bernard Bakana Kolelas.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les promus au CAMES exhortés à maintenir le cap

Le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, Pr Jean Rosaire Ibara, a invité les promus aux différentes évaluations du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) à exceller davantage en matière de recherche, de la qualité d'enseignement pour préparer une relève capable de faire en sorte que l'alma mater soit toujours à la hauteur des attentes.

Par ailleurs, concernant le vingtième concours d'agrégation de médecine et disciplines associées, tenu du 2 au 11 novembre 2020 à Brazzaville, l'UMNG a présenté 19 candidats et 17 ont été déclarés admis soit un taux



Les promus congratulés

La cérémonie de congratulations des promus de la 42e édition des Comités consultatifs interafricains (CCI) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur et ceux du concours d'agrégation en médecine et disciplines associées a eu lieu le 16 décembre à Brazzaville. Pour les travaux des CCI de cette année, l'Univer-

sité Marien-Ngouabi(UMNG) a présenté 125 candidats pour les grades de professeur titulaire (16 dont 12 admis), de maîtres de conférences (23 dont 18 admis), de maître assistant (86 dont 73 admis). Le taux de réussite affiche 84,88%. Il convient de souligner que vingt-trois candidatures ont été déclarées irrecevables.

de réussite de 89,47%. Une grande première dans l'histoire de l'alma mater.

S'adressant aux lauréats, le Pr Jean Rosaire Ibara leur a rappelé qu'ils ont en main l'avenir des jeunes qui sont appelés à assurer la relève et pérenniser l'œuvre dans la qualité et la pertinence de la recherche.

Rominique Makaya

RÉGIES FINANCIÈRES

12 lauréats de l'École supérieure de banque promotion 2020 reçoivent leurs diplômes

La cérémonie de clôture de la formation et de remise des diplômes des lauréats du CFPB – Congo de la cinquantième promotion a eu lieu le 15 décembre à Brazzaville sous le haut patronage du premier ministre, Clément Mouamba.

Venue au Congo spécialement pour cet événement, la responsable Afrique sub saharienne pour l'École supérieure de la banque (ESB), Laëtitia Tartour, a indiqué que cette année 2020 est une année importante pour leur institution car elle célèbre les cinquante ans de la formation de l'Institut technique de banque (ITB). Cette formation a permis à plus de trente-cinq mille banquiers de par le monde de se révéler ; de construire la banque d'aujourd'hui et bien évidemment celle de demain. La promotion 2020 de l'ITB est remarquable à divers titres : première promotion diplômée du nouveau parcours managérial bâti, lancée en 2018 ; première promotion à avoir suivi une partie des cours en classe virtuelle ; enfin première promotion à avoir passé le grand oral à distance face à des jurys internationaux.

Pour la responsable Afrique sub saharienne pour l'ESB, la promotion 2020 est sans aucun doute adaptable, agile, digitale. Elle est la promotion de la transformation et méritait donc d'être mise en avant. Laëtitia Tartour a

rappelé que les lauréats ont suivi une formation de haut niveau qui doit leur permettre d'accéder à des fonctions managériales importantes. Ils ont suivi les enseignements de la première année qui leurs ont montré l'importance de l'accompagnement, de l'écoute et du dialogue avec leurs collaborateurs. Enfin, ils ont appris en deuxième année à mobiliser et fédérer une équipe pour la conduire à la performance collective. « Vous avez donc compris que seuls vous n'êtes rien et que la plus grande richesse d'une entreprise, c'est son capital humain, ce qui est encore plus vrai aujourd'hui pour les entreprises bancaires. Face à la concurrence accrue ; valoriser le capital humain est sans conteste un facteur de succès et de différenciation pour une banque... Je remercie le corps professoral de l'ESB, nos 2800 intervenants qui accompagnent chaque année nos apprenants en France et à l'international », a-t-elle déclaré.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'em-



ploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, représentant le premier ministre, a reconnu « le sérieux irréprochable » de cette formation qui demande un important investissement tant pour les candidats que pour les employeurs et parents respectifs.

« La formation que vous avez suivie vise à former des managers et des cadres aptes à exercer des responsabilités dans les différentes entités de vos établissements, grâce : à une maîtrise accrue de leur environnement économique et réglementaire ; à une meilleure compréhension du fonctionnement de la banque et de l'impact des décisions stratégiques

Le ministre posant avec les lauréats / ADIAC sur la conduite de l'activité au quotidien ; au développement de compétences comportementales, managériales et méthodologiques », a déclaré le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Ajoutant qu'avec cette méthodologie, les récipiendaires vont augmenter la compétitivité de leurs institutions. « De plus avec plus de 25 000 diplômés de l'ITB, en France et dans le monde entier, vous appartenez maintenant à un véritable réseau professionnel. La formation continue est un des axes importants que toute administration et toute entreprise doivent suivre pour augmenter leur capital humain, première richesse d'un

pays et, par là-même, de ses structures... »

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a invité les nouveaux diplômés, à émerveiller leurs supérieurs par leur performance et leur talent, en ayant à l'esprit, les forces attendues d'un jeune manager du secteur bancaire, notamment : une agilité et une adaptabilité dans un contexte en mouvement ; une curiosité sans borne pour une plus grande maîtrise des sujets ; la capacité à faire travailler sur des sujets transverses des équipes aux contraintes et objectifs parfois différents.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a exhorté les représentants des établissements bancaires à la congolisation des postes et la formation de la ressource humaine de qualité. Pour ce faire, il a demandé aux directeurs généraux des banques de communiquer leur plan de formation au ministère.

Hakinda Mayoulou, président du comité d'organisation également lauréat de la promotion 2020, s'est dit heureux. « L'obtention de ce diplôme m'ouvre dorénavant les portes de direction dans une banque. » Pareille pour Gloria Morapenda, elle aussi lauréate promotion 2020.

Bruno Okokana

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

Vers le renouvellement des instances en janvier 2021

La séance de travail tenue en visioconférence par la ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo, Arlette Soudan-Nonault, et le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) Zurab Pololikashvili, le 15 décembre, s'est focalisée sur les préparatifs du prochain Conseil exécutif de l'OMT.



La ministre Arlette Soudan-Nonault, lors de la visio conférence/MTE

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coopération multilatérale entre la République du Congo et l'OMT.

Arlette Soudan-Nonault et Zurab Pololikashvili ont fait

le point d'étape des dossiers en commun, notamment le projet de classification hôtelière, la mise en œuvre de la stratégie et de la politique nationale de développement du tourisme durable

et responsable adoptée en 2017 et les projets de formation des étudiants congolais dans le secteur du tourisme, engagés lors de la visite du président de la République, chef de l'État du Congo, Denis Sassou N'Guesso, en 2019 au siège de l'OMT à Madrid en Espagne, en marge de la COP25.

Les deux personnalités ont parlé également des préparatifs du prochain Conseil exécutif de l'OMT dont l'enjeu principal est le renouvellement des instances dirigeantes. Le Congo qui est membre du Conseil exécutif de cette organisation depuis 2017 s'est vu rappeler l'acquittement de ses contributions avant la tenue du prochain conseil. « En tant que ministre membre du conseil exécutif, nous sommes en train de faire le point avant les grandes assises de janvier qui se tiendront à Madrid en Espagne. La première étape c'est la feuille de

route Afrique ; la deuxième, c'est faire le point des engagements pris par le chef de l'État congolais, quand il était à Madrid en Espagne dans les locaux de l'OMT. Et la troisième, c'est le renouvellement des instances dirigeantes de l'OMT. Le mandat du secrétaire général arrive à terme en janvier. Le Congo qui est membre du Conseil exécutif a droit au vote. Mais en même temps il m'a rappelé pour que nous puissions avoir ce droit de vote, il nous faut payer nos cotisations, sinon nous ne pourrions pas nous imposer en tant que membre du Conseil exécutif », a déclaré la ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo.

Rappelons que la République du Congo a été élue membre du Conseil exécutif de l'OMT lors de l'assemblée générale de cette organisation tenue le 12 septembre 2017 à Chengdu en Chine.

Cette élection, soutenue par plusieurs pays africains, a renforcé l'intégration du Congo dans les instances internationales. Elle est la consécration, la justesse du choix stratégique opéré par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, de faire du tourisme l'un des leviers essentiels de la diversification de l'économie congolaise.

En effet, le Congo a consenti de grands efforts au cours de ces dernières années en faveur du développement du secteur touristique. Des rencontres de communication et d'échanges ont été organisées sur la vulgarisation de la stratégie nationale de développement du tourisme. Il s'agit notamment du séminaire d'appropriation de la stratégie et des premières assises nationales du tourisme tenus en juillet dernier en présence de l'ancien secrétaire général de l'OMT, le Dr Taleb Rifai.

B.OK.

COVID-19

Des journalistes en formation pour intensifier la sensibilisation

Après un relâchement constaté dans l'observation des mesures barrières et une probable deuxième vague de la pandémie de Covid-19, le Comité technique national de riposte a ouvert, le 17 décembre à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités des professionnels des médias pour conscientiser la population.

« Depuis le début de la pandémie, les médias jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation. Pour la présente, il est question de renforcer les capacités pour qu'ils continuent à donner la bonne information qui permettra d'éviter le relâchement, le déni de la pandémie, la stigmatisation et le triomphalisme sur la fin de la maladie », a

de riposte, le général Pascal Ibata, ouvrant les travaux de l'atelier formation à l'endroit des professionnels des médias publics et privés. Au mois d'octobre, a souligné Pascal Ibata, le taux de positivité était à 5%. La première quinzaine du mois de décembre en cours, il est passé à 9%. Le relâchement déploré et le frémissement négatif peuvent se transformer



Les journalistes en formation et les membres du Comité de riposte

La nécessité pour les médias d'intensifier la sensibilisation et la prévention en diffusant des informations fiables, crédibles, en luttant contre les rumeurs, les intox...

indiqué le vice-président du Comité technique national en deuxième vague dans la pandémie dans le pays, selon

lui. D'où la nécessité pour les médias d'intensifier la sensibilisation et la prévention en diffusant des informations fiables, crédibles, en luttant contre les rumeurs, les intox... Les modules retenus pour cet atelier reposent, entre autres, sur le protocole sanitaire entre les ministères en charge des médias et de la santé, les techniques de

communication sur la pandémie, le contrôle de l'infection, la préparation d'une solution chlore... Après Brazzaville, cette même formation sera organisée en faveur des professionnels des médias évoluant à Pointe-Noire. Depuis le début de la pandémie, rappelons-le, ce sont ces deux villes qui enregistrent le grand nombre de

cas de contamination. C'est aussi pour cela que, sans nul doute, à l'heure actuelle, le couvre-feu qui fait parties des mesures adoptées par le gouvernement pour éviter la propagation de la maladie, soit maintenu à 20 heures dans ces deux grandes agglomérations les samedis, dimanches et jours fériés.

Rominique Makaya

DROITS HUMAINS

CNDH et HCR apprécient le niveau atteint par la République du Congo

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont, au cours d'un point fait le 16 décembre, apprécié le niveau de promotion des droits de l'homme atteint par le Congo.

Les représentants de ces deux institu-

de sa politique », a indiqué Cyr Modeste Kouamé.

Au Congo, le HCR oeuvre en partenariat avec la CNDH pour la promotion des droits de l'homme, le renforcement des capacités du personnel de ces deux institutions et l'amélioration des conditions dans les milieux carcé-

raux.

« Il est important que la CNDH renforce ses activités. Le bureau du HCR au Congo continuera de l'appuyer, ce que nous demandons à toutes les agences du système des Nations unies, aux institutions financières ainsi qu'à nos partenaires techniques », a précisé repré-

sentant résident du HCR au Congo.

Cyr Modeste Kouamé qui s'appête à quitter le Congo a exprimé son satisfaction de la coopération, durant son mandat, avec les institutions nationales congolaises, soulignons, en outre, que son organisme travaille sur d'autres questions, notamment la situation des demandeurs d'asile des ressortissants de la République démocratique du Congo qui sont actuellement dans le département des Plateaux.

Fortuné Ibara

TÉLÉ-RÉALITÉ

« Dans la peau d'une star » met en compétition douze candidats

Conçu par la maison GKS que dirige Destin Ibara, « Dans la peau d'une star » est un concept musical national présenté sous la forme d'une télé-réalité qui mettra en compétition, à Brazzaville, douze jeunes talents d'origines congolaises issus des douze départements du pays.

La première édition de ce concours de musique aura lieu à Brazzaville à une date qui sera divulguée après la levée de l'état d'urgence sanitaire et l'ouverture des salles de spectacle.

Pour son promoteur Destin Ibara, chaque participant interprétera des chansons de l'artiste de son choix, tout en imitant ce dernier. « L'objectif premier de ce programme de télé-réalité est de dénicher les jeunes talents musiciens, en donnant l'occasion à chaque participant de s'exprimer en public et d'être évalué par un jury composé de professionnels, pour qu'enfin le lauréat puisse voir son rêve se réaliser. Le rêve est celui de bénéficier d'une production intégrale d'un maxi single par les studios Ibroks production, de la star de la musique congolaise et internationale Roga-Roga, sur toutes les plates formes légales des ventes de musique en ligne. Le second objectif est d'assurer la relève de la musique congolaise par la nouvelle génération », a fait savoir Destin Ibara.

Quant aux critères de participation, il souligne que le candidat doit être de nationalité congolaise, âgé entre 18 et 30 ans, et avoir au minimum deux titres enregistrés en studio (maquettes).

En ce qui concerne son organisation, un appel à candidatures a été lancé dans chaque département. A cet effet, les prétendants ont en-

voyé une mini vidéo via un numéro WhatsApp qui leur a été communiqué, en précisant leur département. Ensuite, une présélection a été organisée dans chaque département mettant aux prises douze prétendants. Le gagnant de chaque département a été retenu comme le candidat devant le représenter.

Roga-Roga, parrain de cette première édition La star de la musique congolaise et internationale Roga-Roga, désigné parrain de cette première édition, apportera sa touche artistique et personnelle à la réalisation de l'œuvre du lauréat.

Pour élire les candidats des douze départements, le grand public pourra voter aussi en ligne et SMS. La télé-réalité « Dans la peau d'une star » sera diffusée sur les chaînes de télévision, radio, les web tv, les sites internet et réseaux sociaux.

Les candidats officiels de la télé-réalité « Dans la peau d'une star » sont : Brislin Loemba de Kouilou dans la Peau de Dadju ; Lumière Djodjoni de Pointe-Noire dans la peau de Ferré Gola ; Bertrand Kavis de la Likouala dans la peau de Junior Vall ; Ewings Atsonis de la Cuvette centrale dans la peau de Hiro ; Tonner Bad de la Sangha dans la peau de DJ Arafat ; Kay-C de la Lekoumou dans la peau de Charlotte Dipanda ; Songal d'Afrik du Pool dans la peau de Youyou Mobangue ; Cladarou de Brazzaville dans la peau de Fally Ipupa ; Roméo Mabe de la Bouenza dans la peau de Oboy ; Christ Opaye des Plateaux dans la peau de Locko ; Flexy Boy du Niari dans la peau de Dadju.

Signalons qu'une présélection exceptionnelle sera faite en direct sur Facebook en ce qui concerne le département de la Cuvette-Ouest.

Bruno Okokana



Echanges entre Gabriel Valère Eteka Yemet et Cyr Modeste Kouamé Adiac

tions, respectivement, Gabriel Valère Eteka Yemet et Cyr Modeste Kouamé (arrivé en fin de mandat au Congo) ont émis le souhait de voir renforcer la collaboration entre l'agence onusienne et la CNDH.

« Nous sommes fiers de cette commission mise en place. Je pense qu'il est bien pour le Congo d'avoir une CNDH renforcée, parce que les droits humains crédibilisent tout processus. Notre souhait est de voir cette Commission dotée des moyens

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 03/2020/ PD-PAC/UCP/RPM**

« Recrutement d'un Consultant National chargé d'élaborer le document d'orientation sur le genre »

• Accompagner les communautés bénéficiaires dans la conduite des audits organisationnels genre et la définition de plans d'actions en faveur de l'égalité professionnelle et l'inclusion des plus pauvres.

les départements de la Cuvette et la Cuvette Ouest, précisément dans les axes et localités suivants : Makoua – Okombé – Ntokou ; Tchikapika – Oyo – Boundji ; Owando ; Okoyo ; Ewo et Etoumbi.

1. Contexte et justification

1.1 Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant National chargé d'élaborer le document d'orientation sur le genre.

1.2 Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission du Consultant est d'élaborer un document d'orientation sur le genre, pour une meilleure implication des femmes et des jeunes dans la filière

De façon spécifique, il s'agit de :

- Initier un dialogue avec les acteurs locaux (publics, privés et associatifs) en vue d'établir le profil genre et un plan d'actions pour le développement communautaire visant l'inclusion et le maintien des plus défavorisés dont les femmes et les jeunes dans la filière ;
- Produire un document d'orientation sur le genre pour une meilleure prise en compte des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des activités de la filière ;
- Sensibiliser les partenaires sur la nécessité et les modalités de mise en œuvre des activités tenant compte des aspects genre, en vue de réduire les écarts et promouvoir l'équité des différentes couches sociales dont les femmes et les jeunes ;
- Renforcer les capacités des institutions partenaires dans la prise en compte du genre en vue d'intégrer sa transversalité dans les activités de la filière afin de garantir l'équité et la durabilité, d'éviter l'exclusion des groupes les plus pauvres et d'élargir les écarts existants entre les groupes ;
- Renforcer le pouvoir économique, l'insertion et le leadership des femmes et des jeunes au sein de la filière ;

3. Qualité et Profil du consultant

Le Consultant devra avoir :

- Un Diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac + 4) en sciences de développement, sciences socio-économiques, ingénierie sociale, développement organisationnel, sciences politiques ou autre domaine relevant de cette action ;
 - Au moins 5 ans d'expérience professionnelle prouvée dans la conduite des études et activités liées aux questions du genre ;
 - Au moins 5 ans d'expérience professionnelle prouvée dans la conduite des audits organisationnels et l'animation des ateliers de formation des adultes et des groupes de travail avec des méthodes participatives ;
 - Piloté au moins deux missions similaires pour des organismes d'envergure nationale ou internationale ;
 - Produire un document du genre « guide » attendu dans le cadre de la présente prestation ;
 - Une bonne connaissance du fonctionnement des organisations paysannes ;
 - Des bonnes capacités d'analyse et d'observation ;
 - Une bonne capacité d'encadrement dans une approche pédagogique paysanne ;
 - Des bonnes capacités rédactionnelles et de communication écrite et orale (Français) ;
 - Une maîtrise de l'outil informatique (logiciels : Word, Excel, Power Point, Internet) ;
 - Une bonne capacité de supervision et de suivi dans une approche participative, communicative et pédagogique.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées. L'expérience de travail avec les bailleurs de fonds internationaux est un atout.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

Le consultant sera recruté pour une durée de 30 jours calendaires. Le lieu de travail est Brazzaville, avec une mission dans

5. Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leurs expériences et compétences en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.). Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ». Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence), à l'adresse indiquée ci-dessous du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 05 janvier 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 03/2020/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National chargé de d'élaborer le document d'orientation sur le genre ».

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville

Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 04/2020/ PD-PAC/UCP/RPM**

« Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale (H/F) »

3. Qualité et Profil du consultant

Le Consultant devra avoir :

- Un Diplôme universitaire de niveau Bac + 5 minimum en sciences de développement, ingénierie sociale, sciences politiques ou autre domaine relevant de cette action ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle prouvée dans l'animation des ateliers de formation des adultes avec des méthodes participatives ;
- Piloté au moins deux missions similaires dans les projets de développement conduits par des organismes d'envergure nationale ou internationale ;
- Produire un document du genre « guide » attendu dans le cadre de la présente prestation ;
- Une Bonne capacité d'encadrement dans une approche pédagogique paysanne ;
- De Bonnes capacités rédactionnelles et de communication écrite et orale (Français) ;
- Une Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet).

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

Le consultant sera recruté pour une durée totale de 31 jours de travail effectif, entre janvier et mars 2021. La mission sera exécutée à Oyo et Makoua, dans le département de la Cuvette.

5. Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la

mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ». Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence), à l'adresse indiquée ci-dessous du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 05 janvier 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 04/2020/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale ».

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville

Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

1. Contexte et justification

1.1 Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale.

1.2 Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission du Consultant est de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale en vue de favoriser l'encadrement des communautés rurales.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Renforcer les capacités des chefs de secteurs, vulgarisateurs et DDPA en techniques d'animation sociale en milieu rural et en andragogie ;
- Mettre à la disposition des animateurs, les outils afférents à l'animation rurale ;
- Elaborer et partager le guide du vulgarisateur du secteur halieutique en milieu rural.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 16 décembre 2020 par visioconférence, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Une seule affaire était inscrite à l'ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones ;
Ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le président de la République à déclarer, pour une durée de vingt jours à compter du 31 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national par décret n°2020-93 du 30 mars 2020.

Pour faire face à la progression de la pandémie, le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à douze reprises.

Comme pour les prorogations précédentes, et après avis du Comité des experts qui relève une tendance à la recrudescence de cette pandémie dans notre pays, et au terme de l'évaluation des mesures

prises par le gouvernement, il a été encore jugé nécessaire de reconduire l'essentiel de ces mesures.

Ainsi, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur, et qui arrive à terme ce jour 16 décembre 2020, est jugée indispensable.

L'article 157 alinéa 3 de la Constitution prévoit que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt (20) jours. »

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres. Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 11h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h45.

Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2020

*Le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement,*

Thierry Lézin MOUNGALLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SONORISATION ET DE PRESENTATION DE LA SALLE DE REUNION

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements de sonorisation et de présentation neuf

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de *cent mille (100 000) francs CFA* en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 21 Décembre 2020 à 16heures 00.

www.banqueposte-congo.com

INFORMATION A LA CLIENTELE

La Banque Postale du Congo informe son aimable clientèle que dans le cadre du processus du règlement de la dette intérieure, les paiements liés à la dette sociale ont débuté à son Siège sis Rond-Point place de la poste selon le chronogramme ci-après :

- **Mardi 15 décembre 2020** : Indemnisation des sinistrés du 04 mars.
Sont concernés : Les commerçants retardataires, les écoles retardataires et les pertes enregistrées par les vendeurs ;
- **Du 16 décembre au 23 décembre 2020** : Paiement des ex appelés et volontaires.

Dates	Clients par ordre alphabétique	Promotions	Site de paiement
Mercredi 16 décembre 2020	A, B, C, D	PROMOTIONS 1991-2010 (TEXTES REACTUALISES), PROMOTIONS 1991 - 2010, PROMOTIONS 2007-2015, PROMOTIONS 2008-2015	Agence Siège, Rond-Point place de la poste, centre-ville.
Jeudi 17 décembre 2020	E, F, G, H, I, J, K, L	PROMOTIONS 2010-2015, PROMOTIONS: 1991-2008 (TEXTES REACTUALISES), PROMOTIONS : 1991-2012 (TEXTES REACTUALISES), PROMOTIONS : 2007-2015, PROMOTIONS 1991-2008, PROMOTIONS: 1991-2011,	
Vendredi 18 décembre 2020	M	PROMOTIONS : 1991-2006 (TEXTES REACTUALISES)	
Lundi 21 décembre 2020	N	PROMOTIONS : 1993-2010 (TEXTES REACTUALISES)	
Mardi 22 décembre 2020	O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z	PROMOTION 2000-2008, PROMOTIONS 2007-2013, PROMOTIONS 1991-2008 (TEXTES REACTUALISES)	
Mercredi 23 décembre 2020	Retardataires, procurations		

NIGERIA

Réouverture de quatre postes-frontières

Le Nigeria a rouvert, le 16 décembre, des postes-frontières importants avec le Cameroun, le Bénin et le Niger, après avoir fermé ses frontières en août 2019 pour limiter la contrebande et encourager la production locale.

Le ministre des Affaires étrangères nigérian a fait cette annonce avec effet immédiat. Le poste-frontière de Sèmè-Kraké, entre le Nigeria et le Bénin, qui est aussi le plus important du pays, a bien été rouvert en fin d'après-midi. C'est le cas aussi de Mfun, à la frontière avec le Cameroun, et au nord de Maigatari et Illela, deux entrées vers le Niger. Les autres frontières rouvriront d'ici la fin de l'année. En 2019, le président Muhammadu Buhari a décrété la fermeture unilatérale des frontières terrestres du Nigeria aux importations. Une manière de stopper la contrebande et les trafics, et d'accélérer la production nationale. Mais un an et demi plus tard, le géant nigérian est entré en récession, et les prix de la nourriture ne cessent d'augmenter. Cette fois, les importations ne sont plus totalement bloquées, même si le Nigeria maintient une interdiction d'importation sur un certain nombre de produits. La ministre des Finances, Zainab Ahmed, pré-

cise que ce sera notamment le riz et la volaille. Cette réouverture partielle des frontières devrait donc permettre de contrôler un peu l'inflation, alors que la production agricole reste toujours désespérément faible au Nigeria en raison notamment de l'insécurité.

Cette décision de fermeture avait été vivement critiquée par les chefs d'État de la région. Cette réouverture des frontières tant attendue par les hommes d'affaires intervient un mois après que le gouvernement nigérian a ratifié son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

À Kraké du côté de la frontière béninoise, des centaines de camions ont été bloqués et les affaires paralysées pendant un an et demi. Suite à l'annonce nigériane, voitures, motos et piétons franchissent la frontière pour s'assurer que les barrières sont effectivement levées. En revanche, aucun camion n'est encore passé. Les propriétaires doivent accomplir des formalités douanières et s'assurer qu'ils ne transportent pas des produits de la contrebande à l'origine de la fermeture.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

Diaspora congolaise à l'épreuve des mesures sanitaires

Au rythme des mises sous cloche, du choix des lieux de respiration et du ballet des ambulances, Motse Akanati revient sur l'impact de 2020

Alors que les rues étaient devenues quasi-désertes et sinistrement silencieuses, chargées de signaux cliniques rappelant la mort qui y rodait, la styliste, devant définir comment recadrer ses priorités, s'est plongée dans la réflexion et l'action. Elle s'est mise à écouter la nature, pratiquer le sport, entretenir un bon voisinage, faire des tris, des rangements, ressortir les vieilles recettes de cuisine.

Rentrée en France, après un périple en Afrique de l'Est et l'Océan Indien, elle pensait réaliser son agenda professionnel sans écueils pour organiser l'élection de Miss humanitaire 2020 avec des stars de la mode et du football, comme durant les précédentes éditions à l'Unesco.

« Nous avons dû l'organiser en septembre en comité très restreint, Covid-19 oblige ! », confie la styliste en ayant une pensée spéciale pour le professeur Manda, représentant de la RDC auprès de l'Unesco, fauché par ce virus. Tout comme les autres membres de la diaspora, la Congolaise a été frappée par la mort en solitaire de nombre de ses amis : Manu Dibango, Cyriaque Basso, promoteur artistique, Jean-Marie Adoua, ambassadeur du Congo en Afrique du Sud, professeur Yaï, Bé-



Motse Akanati

ninois, ancien président du conseil exécutif à l'Unesco, Simon N'Sondé, artiste céramiste, sans oublier les sapeurs Dada et Allureux.

« La Covid-19 m'a rendue plus humble, rien n'est éternel sur la terre des vivants », résume Motse Akanati qui affirme avoir adopté la bible pour livre de chevet.

Marie Alfred Ngoma

AFRIQUE :

Facebook annihile des tentatives d'influence venues de France et de Russie

Facebook vient de démanteler sur sa plateforme trois réseaux de faux comptes impliqués dans des activités d'ingérence en Afrique. Deux d'entre eux sont originaires de Russie et le troisième de France. L'information a été fournie par le géant du web dans une conférence Zoom organisée le 15 décembre.

Ces dernières années, les tentatives extérieures d'influence des débats publics africains se sont multipliées, notamment sur les réseaux sociaux. Après avoir combattu, à plusieurs reprises, ces réseaux d'influences visant les pays africains, notamment en période électorale, Facebook a renforcé ses méthodes de lutte contre ces pratiques.

Le premier réseau, d'origine française, était composé de 84 comptes Facebook, 6 pages, 9 groupes et de 14 comptes Instagram. Ils étaient tous gérés depuis la France et actifs pour certains depuis 2018. Un véritable réseau de trolls a été démantelé et supprimé par Facebook et qui visait principalement la République centrafricaine et le Mali, et dans une moindre mesure le Niger, le Burkina Faso, l'Algérie, la Côte d'Ivoire et le Tchad.

Selon le réseau social, les personnes derrière ce réseau français sont « proches de l'armée » et agissaient de manière coordonnée pour influencer l'opinion publique.

Ces groupes qui se rendent coupables de « comportement non authentique coordonné », selon les politiques du réseau social, tentent généralement d'influencer les débats publics africains en faveur de tiers ou des intérêts des pays d'origine du réseau d'influence. Néanmoins, les réseaux démantelés cette fois-ci par Facebook

présentent une particularité. Comme l'a expliqué Nathaniel Gleicher, chef de la stratégie de cybersécurité chez la multinationale basée à Menlo Park : « c'est la première fois qu'on observe des réseaux interagir ; dans le but de montrer que l'autre diffuse de fausses informations ou est juste inauthentique ».

Comme dans les cas précédents, les personnes à l'origine de ces tentatives d'influence se sont coordonnées et ont utilisé de faux comptes comme élément central de leurs opérations « pour tromper sur leur identité et sur ce qu'elles font », explique Facebook. « Lorsque nous enquêtons sur ces comptes et que nous les supprimons, nous nous concentrons sur le comportement plutôt que sur le contenu, peu importe qui est derrière ces opérations, ce qu'elles affichent ou si ses initiateurs sont étrangers ou des nationaux », précise le réseau social. Les réseaux que vient de démanteler Facebook ciblaient, en Afrique et parfois au Moyen-Orient, les personnes qui se trouvent en dehors de leur pays d'origine.

Les faux comptes ont servi à publier et commenter des contenus, à gérer des pages et des groupes, en français et en arabe. Les sujets traités concernaient souvent l'actualité sur la politique française en Afrique francophone, la situation sécuritaire dans divers pays

africains, mais également des soupçons d'interférence de la Russie dans les élections en République centrafricaine (RCA). Les faux comptes de ce réseau ont également publié massivement des commentaires de soutien à l'armée française.

« Bien que les personnes derrière cette activité aient tenté de dissimuler leur identité et leur coordination, notre enquête a trouvé des liens avec des individus associés à l'armée française », révèle Facebook. Environ 5 000 comptes ont suivi une ou plusieurs des pages de ce réseau. Environ 1 600 comptes ont rejoint un ou plusieurs de ses groupes et près de 200 personnes ont suivi un ou plusieurs de ses comptes Instagram.

Une combinaison de faux comptes Le second réseau d'influence, d'origine russe, comptait 63 comptes, 29 pages et 7 groupes sur Facebook, en plus d'un compte sur Instagram. Il s'est principalement concentré sur la République centrafricaine (RCA), et dans une moindre mesure sur Madagascar, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la diaspora centrafricaine en France. Contrairement au réseau français, le réseau russe s'appuyait essentiellement sur des ressortissants locaux de la République centrafricaine et de l'Afrique du Sud.

Le réseau utilisait une combinaison de faux comptes pour commenter en français, en anglais, en portugais et en arabe des informations sur la Covid-19 et le vaccin russe contre le virus. Le réseau a également abordé

les élections en RCA, le terrorisme, la présence de la Russie en Afrique subsaharienne. Des critiques sur la politique étrangère française et un coup d'Etat fictif en Guinée équatoriale ont aussi été diffusés.

« Ce réseau a tenté de faire revivre celui que nous avons démantelé en octobre 2019. Bien que les personnes à l'origine de cette campagne aient tenté de dissimuler leur identité et leur coordination, notre enquête a permis de découvrir des liens avec des individus associés à des activités passées de l'Agence de recherche sur Internet (IRA) et des opérations antérieures que nous avons attribuées à des entités associées au financier russe Yevgeniy Prigozhin, qui a été inculpé par le ministère américain de la Justice », explique Facebook. Environ 263 000 comptes ont suivi une ou plusieurs des pages de ce réseau sur Facebook. Près de 29 000 personnes ont rejoint un ou plusieurs de ses groupes. Le réseau a dépensé une somme avoisinant les 38 000 dollars en publicités sur Facebook et Instagram.

Le troisième réseau d'influence, également d'origine russe, comptait 211 comptes, 126 pages et 16 groupes sur Facebook, en plus de 17 comptes Instagram. Il s'est concentré principalement sur la Libye, le Soudan et la Syrie. Ce réseau a utilisé des ressortissants locaux de Libye, d'Égypte, du Soudan et de Syrie. Ils ont utilisé de faux comptes pour publier dans les groupes en se faisant passer pour des médias.

« Les personnes à l'origine de cette activité ont publié principalement en arabe des informations sur des événements régionaux, notamment en soutien au maréchal Khalifa Haftar, l'armée nationale libyenne et Saïf al-Islam Kadhafi, le second fils de l'ancien guide libyen. Ce réseau d'influence a également fortement critiqué la Turquie, le mouvement des Frères musulmans, le gouvernement d'union nationale libyen et les pourparlers lors du forum de dialogue politique libyen organisé en Tunisie en novembre dernier », révèle Facebook. Environ 5,7 millions de comptes ont suivi une ou plusieurs des pages de ce réseau sur Facebook. 64 500 comptes y ont rejoint un ou plusieurs de ces groupes et environ 99 500 personnes ont suivi un ou plusieurs de ces comptes Instagram. Ce réseau a dépensé 186 000 dollars en publicités sur Facebook.

Facebook s'est empressé de partager ces démantèlements de réseaux d'influence, qui feront de toute façon partie du rapport mensuel produit par le réseau social, avant les prochaines échéances électorales en Afrique.

Effectivement, le 27 décembre prochain, des élections présidentielles se tiendront au Niger et en RCA. Quoi qu'il en soit, les informations fournies par Facebook montrent que l'influence extérieure dans les débats publics africains est loin de relever seulement de la paranoïa.

J.M.L.

AFRIQUE

Benazir Hilali et Nathaniel Jowitt reçoivent le Prix de l'innovation 2020

Axle International, un cabinet de conseil créé en 2019 par Benazir Hilali et Nathaniel Jowitt, a reçu le Prix de l'Innovation 2020 de l'Union africaine (UA).

C'était lors du 9e dialogue sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance de l'Union africaine (952) et de l'AGA, qui avait pour thème : « Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement de l'Afrique ». Axle a su répondre aux défis liés à la bonne gouvernance et à la promotion des principes démocratiques, des droits de l'homme et de l'Etat de droit en Afrique à travers un incubateur de projets. L'événement a eu lieu en présence du président de la Commission de l'UA, Faki Mahamat. L'organisation continentale a reconnu l'expertise et le travail d'Axle en lui attribuant le premier prix de cette distinction continentale.

Benazir Hilali et Nathaniel Jowitt expliquent la valeur ajoutée de leur travail : « Nous accompagnons nos partenaires dans une meilleure compréhension des défis

contemporains et l'identification de leviers innovants pour la stabilité des pays. Nous souhaitons participer à la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives, conformément à l'objectif de développement durable 16 des Nations unies et à l'Agenda 2063 de l'UA pour une gouvernance démocratique ». « Axle aspire à aider les dirigeants publics à adopter des cadres innovants pour évaluer les défis en matière de paix et sécurité découlant des déficits de gouvernance démocratique », a indiqué l'AGA.

Axle place l'humain ainsi que les risques réels et perçus au centre de ces analyses, soulignent ses dirigeants. Ce qui l'éloigne des approches traditionnelles en matière de sécurité et de développement. Il promeut également l'expertise, la parité, la collaboration

et le dialogue intergénérationnel, en s'appuyant sur Benazir Hilali, la directrice générale, spécialisée en développement international et en gestion des risques, mettant en avant des solutions pragmatiques et panafricaines.

Vu l'accélération de la détérioration sécuritaire et la régression de la gouvernance globale en Afrique, ces dernières années, ainsi que les conséquences économiques et indirectes liées à l'arrivée du covid-19 « un nouveau souffle est à donner », des innovations sont perceptibles, en matière de santé, technologie, citoyenneté ou de développement », explique la directrice d'Axle. Celles présentées par Axle, par leur qualité, ont été retenues et primées par l'UA.

« Non seulement la jeunesse compétente du continent et de la diaspora veut participer au destin de son futur mais, au-delà, elle se révèle être son principal atout et demande à collaborer avec

l'ensemble des acteurs déjà bien ancrés. Nous vivons une étape charnière de l'histoire et nous espérons que le monde retiendra cette détermination », rappelle Benazir Halila. Spécialisé en gestion des risques sociopolitiques et en stratégie, Axle se positionne au nexus Sécurité-développement-paix.

Les outils et méthodologies de ce cabinet de conseil s'organisent autour d'un spectre de risques multidimensionnels permettant d'analyser et anticiper des événements et leurs conséquences potentielles en vue de répondre efficacement aux défis contemporains, comme l'extrémisme violent, des trafics illicites, des flux migratoires, des fake news ou encore des enjeux climatiques. Benazir Halila est convaincue que l'ordre mondial est en train de changer et nécessite de nouvelles approches adaptées face aux risques interdépendants, globaux et imprévisibles auxquels « nous sommes et allons être confrontés, pour

le bien-être des populations et le progrès humain ». Elle pense que « la propagation du nouveau coronavirus en est une parfaite illustration ». Avec ce prix continental, Axle a « l'opportunité de collaborer avec l'UA, ses États membres et d'autres organisations multilatérales et internationales afin d'avancer dans nos projets et de faire de la gouvernance des risques une réalité. Nous avons notamment l'intention de lancer un nouveau baromètre continental, visant à mesurer la stabilité des États en prenant en considération l'ensemble des acteurs à la lumière des potentiels risques réels ou perçus ».

Pour Benazir Hilali, « le projet d'Axle offrira des grilles de lecture pertinentes pour la mise en place d'actions de prévention et de gestion de crises innovantes en vue de faire taire les armes à l'horizon 2030 », selon la nouvelle ambition de l'UA.

Noël Ndong

REMERCIEMENTS ET FAIRE PART



10 novembre-20 décembre
Voilà quarante(40) jours que le seigneur a rappelé à lui notre sœur aînée, mère, tante, cousine, grand-mère, Madame Kusuamina née Doumounou Biambonga Marie-Louise. Les familles Doumounou et Kusuamina vous remercient sincèrement pour votre contribution

multiforme, votre assistance et votre support moral pour l'élan de solidarité et d'amour que vous avez manifestés lors de ces douloureux moments. Aussi, une messe d'action de grâces qui sera dite en sa mémoire, le dimanche 20 décembre 2020 à 10heures 30 minutes en l'église Sainte-Anne de potopoto
Profonde gratitude !

NECROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille informement les parents, les amis et les connaissances du décès de leur soeur Catherine Obodzi survenu le 14 décembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 130 de la rue Amaya sur l'avenue des pavés à Mikalou dans le 6e arrondissement. La date des obsèques sera



annoncée prochainement.

Les familles Kouad, Niamas, Tsoumou et Gombé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et oncle l'adjudant des FAC en service au bataillon des Sports, Vouka Tsoumou Bruno (Chiro) survenu le samedi 5 décembre 2020 à Brazzaville. La veillée se tient au n°36 de la rue des Plateaux (ref.1er arrêt) quartier La poudrière.



La date des obsèques sera annoncée prochainement.

La Famille Pongault

a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée enfant

Ornella Marie-Claude SICKOUT

filie de leur très regrettée grande sœur
Marinette PONGAULT survenu le

lundi 07 décembre à Strasbourg en France

Le programme de ses obsèques sera communiqué ultérieurement.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.

Paix à son âme



RIPOSTE À LA COVID-19

Les Kinois boudent le couvre-feu

Tel un couperet, la nouvelle de l'instauration du couvre-feu à partir de ce 18 décembre sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de la riposte à la deuxième vague de la covid-19, aura baissé d'un cran l'enthousiasme de nombreux kinois qui s'interrogent, déjà, sur la portée de cette mesure sanitaire.

Dans une ville où le coronavirus tient encore d'un mythe et où l'incrédulité des habitants se corse davantage quant à l'existence réelle de la pandémie, l'annonce du couvre-feu est perçue, d'ores et déjà, comme une provocation. Les Kinois qui pensaient avoir tourné définitivement la page de la covid-19 après la baisse considérable des cas contaminés, selon les dernières statistiques du comité multisectoriel chargé de la riposte, sont donc astreints à subir les effets pervers d'une deuxième vague présentée comme impitoyable. Toutefois, nonobstant les appels à la vigilance des autorités sanitaires au regard du relâchement constaté dans le respect

des gestes barrières, de nombreux Kinois continuent à se comporter comme si de rien n'était. Progressivement, la vie à Kinshasa semblait reprendre son cours normal avec la reprise des cultes, des concerts nocturnes et des organisations festives, jusqu'au 15 décembre qui a vu le chef de l'Etat prendre une série de mesures coercitives visant à protéger la santé de la population. Ce vendredi 18 décembre, à partir de 21 heures, tous les Kinois sont supposés être chez eux, cloîtrés dans leurs domiciles, pendant que les patrouilles de la police vont sillonner les rues et les avenues. Le couvre-feu sanitaire ainsi décrété va considérablement réduire la

liberté de mouvement des noctambules obligés, bien malgré eux, en cette période de fin d'année, de rester à la maison jusqu'à 5 heures du matin.

Un rétropédalage !

On est, comme qui dirait, revenu à la case de départ : plus de veillées de prière ni mortuaires, plus de concerts nocturnes, plus de soirées festives, plus d'hommages aux disparus selon les us et traditions, plus de mariages tapageurs, etc. Une bonne décision certes, mais dont l'application risque de se buter à certaines contraintes sociales dans une mégapole aussi cosmopolite que Kinshasa où les infrastructures de base font cruellement défaut. Tel est le cas des difficultés endémiques du transport en commun exacerbées par un charroi déficitaire, des routes défoncées et impraticables sur certains tronçons, des sauts-de-mouton inachevés, et un trafic

routier intense toujours difficile à gérer. Cerise sur le gâteau ; des embouteillages monstres sur les principales artères dus à l'absence de feux de signalisation et à la mauvaise conduite des automobilistes peu enclins au respect du code de la route. De ce fait, de nombreux Kinois risquent de ne pas être en phase avec le couvre-feu pouvant les surprendre, à tout moment, en cours de chemin. Dans une ville où les gens vont, chaque matin, dans un sens pour aller au centre-ville et empruntent la même trajectoire le soir pour regagner leurs domiciles, le risque d'assister à des tumultes sur les grandes artères de Kinshasa est prévisible. Dans ces conditions, aucune priorité ne sera garantie. Le respect des bandes ne sera forcément pas au rendez-vous. Les agents commis à la régulation du trafic routier, eux-mêmes déjà suspectés d'être à

la base des embouteillages, y trouveront sans doute une aubaine pour rançonner des esprits malléables. Et que dire alors des policiers patrouilleurs toujours prêts à racketter des paisibles citoyens qui, aujourd'hui, sont officiellement autorisés à faire respecter la mesure ?

En tout cas, pour de nombreux Kinois, ce re-confinement forcé aurait été pris à la va-vite, sans mesurer son impact social sur la vie des citoyens. Au-delà des appréhensions ainsi relevées, d'aucuns relèvent également l'impact néfaste que cela pourrait avoir sur le marché des biens et services ainsi que sur les finances publiques. D'où, la nécessité pour les autorités provinciales d'envisager des mesures dérogatoires adaptées afin de donner aux Kinois les assurances de passer convenablement les festivités de Nouvel an.

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'évolution de la réforme expliquée aux parties prenantes

Au cours d'un atelier organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire, en partenariat avec le Pnud, le 17 décembre à l'hôtel Beatrice, les avancées réalisées dans le cadre du processus de la réforme de l'aménagement du territoire ont été présentées aux différentes parties prenantes impliquées dans ce processus.



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier

Ouvert par le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Jean-Pierre Khonde Wa Masinga, l'atelier de présentation des avancées du processus de la réforme de l'aménagement du territoire et de validation des termes de référence des groupes thématiques de l'aménagement du territoire s'est fixé un triple objectif, à savoir améliorer la compréhension des parties prenantes sur les versions adoptées de la Politique nationale d'aménagement du territoire (Pnat) et du projet de loi relative à l'aménagement du territoire ; enrichir le plan d'action de mise en œuvre de la Pnat et valider les

termes de référence des groupes thématiques de l'aménagement du territoire en vue de leur opérationnalisation.

Pour le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, le processus de la réforme de l'aménagement du territoire qui vise à doter le pays des outils et instruments de gestion spatiale tels que la Pnat, la loi, le schéma national d'aménagement du territoire (Snat) et les guides méthodologiques (GM) a connu des avancées depuis son lancement. Parmi ces avancées, Jean-Pierre Khonde Wa Masinga a cité la définition consensuelle de orientations et l'harmonisation des

approches méthodologiques de mise en œuvre de la réforme de l'aménagement du territoire par les parties prenantes, le renforcement des capacités techniques du ministère de l'Aménagement du territoire ; la réalisation des diagnostics qui ont servi à l'élaboration des draft de la Pnat et de la loi. On note également l'élaboration de la Pnat et le lancement de chantiers Snat et GM. S'agissant de la répartition des groupes thématiques de l'aménagement du territoire, le patron de l'administration de l'Aménagement du territoire a souligné que ces groupes obéissent à quelques principes, notamment être formés par des personnes ressources ayant une connaissance et une expertise approfondies dans l'une des thématiques ; veiller sur l'expertise des délégués, s'ouvrir uniquement aux parties prenantes concernées dont la présence est utile ; être désigné formellement par les secrétaires généraux des administrations sectorielles comme membres des groupes thématiques.

Après le discours d'ouverture du secrétaire général à l'Aménagement du territoire, le chef de projet à la cellule d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire, Pr Kabata Kabamba, a présenté l'économie de la version amendée de la Pnat et de la loi. Pour sa part, l'expert du Pnud, le Pr Baidon Ngoy Kitua, a présenté aux participants les termes de référence des groupes thématiques de l'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

PRÉSIDENTIE DU SÉNAT

Alexis Thambwe Mwamba prêt à rendre le tablier

Après la défenestration du bureau de la chambre basse du Parlement présidé par Jeanine Mabunda à la faveur d'une pétition initiée à son encontre, laquelle pétition a recueilli l'avis favorable des députés nationaux, c'est au tour des sénateurs de se mettre au pas.

Une pétition lancée contre le président de la chambre haute, Alexis Thambwe Mwamba, poursuit son cours normal. Au stade actuel, à en croire des indiscrétions, elle aurait déjà recueilli plus de soixante-dix signatures sur les cent neuf sénateurs. Alexis Thambwe Mwamba qui ne paraît pas être ébranlé par cette pétition qu'il savait inévitable après le coup réussi à l'Assemblée nationale, s'est dit disposé à quitter le perchoir de la chambre haute dès la réception de la pétition contre lui et son bureau. Il l'a déclaré, le 15 décembre, dans son discours de clôture de la session ordinaire de septembre.

Bien qu'il se soit empêché de mettre une emphase sur la crise politique actuelle marquée par la rupture de la coalition FCC-Cach, le président du Sénat a tout de même exprimé son embarras face à l'avenir politique immédiat du pays qui semble ne pas lui donner des signaux rassurants. Il a, de ce fait, indexé certains acteurs politiques qui se livreraient, d'après lui, à un jeu dangereux détournant l'attention des vraies attentes du peuple sur l'amélioration de son quotidien. Ces attentes des Congolais touchent aussi bien la faible mobilisation des recettes publiques que l'insécurité chronique qui déstabilise les struc-

tures sociales et économiques dans la partie est du pays, privant ainsi le peuple congolais de la paix. Et d'ajouter que le peuple congolais se demande : « Que va apporter cette gestion politique sur l'amélioration de son quotidien et que présage cette crise sur l'avenir du Congo ? ». Rien, a indiqué le speaker de la chambre haute « ne nous permet de lui réserver un tel traitement ». Poursuivant sur la même lancée, il dégage : « Il est possible qu'effectivement quelques problèmes nous éloignent les uns des autres ou carrément nous opposent. Dans une démocratie, toutes les questions trouvent leurs réponses dans la Constitution et les lois de la République ». A tout prendre, c'est un Alexis Thambwe Mwamba visiblement affecté par les derniers développements de l'actualité politique du pays qui s'est livré devant ses pairs arborant un profil bas tranchant avec la suffisance qu'on lui a toujours attribuée. « L'impression d'être devant des questions insolubles procède simplement de la mauvaise compréhension et définition du problème. Malheureusement, les effets de cette incertitude politique dans laquelle le pays gît sont graves et se manifestent sur différents plans de la vie nationale », a-t-il décrié.

A.D.



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
N°014-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CHEF COMPTABLE GESTIONNAIRE DU COMPTE DU PROJET LISUNGI DE REPONSE D'URGENCE
A LA COVID-19 (PLRUC)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, chef comptable du projet Lisungi.

3. Sous la responsabilité du RAF, le/la Chef comptable, a pour missions principales :

- d'animer l'équipe des comptables et de superviser toutes les tâches propres à la gestion comptable et financière du Projet Lisungi au niveau de l'UGP et des antennes départementales ;
- de gérer les opérations comptables, budgétaires et financières spécifiques au Projet Lisungi Réponse d'Urgence Covid 19.

4. Le Chef Comptable sera recruté pour une durée d'un (1) an. Son contrat pourra être renouvelé sur la durée du projet si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par le Coordonnateur du l'UGP-Lisungi, et après avis de non objection de la Banque Mondiale. L'exécution de Lisungi est prévue sur une période totale de deux (02) ans. Une période d'essai de trois (03) mois lui sera accordée au moment de son recrutement.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 5) en Comptabilité, en Audit et Contrôle ;
- Etre un expert-comptable inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au niveau national, régional ou international ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans à des postes de responsabilité, dans les domaines de mana-

gement, de la gestion administrative, financière et comptable ;

- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion financière en général ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de cinq (5) ans au sein d'un cabinet comptable, d'une entreprise et/ou d'un Projet ou dans la tenue des comptes d'organisations privées ou de projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de la gestion financière des projets financés par les Bailleurs de Fonds (Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, PNUD etc.) ;
- Avoir une bonne expérience en rédaction des rapports financiers et de préparation des états financiers de synthèse et rapports de gestion des comptes ;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels comptables, des tableurs et traitements de textes sous Windows ;
- La maîtrise de logiciels de gestion financière de projet financés par la Banque Mondiale serait un atout.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet Lisungi ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat (e) dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de

trois références professionnelles ;

- une copie du diplôme ;
- une copie des attestations de travail justifiant les qualifications et des attestations de formation en rapport avec la mission.

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 28 décembre 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°014-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un chef comptable gestionnaire du compte COVID-19 » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2020

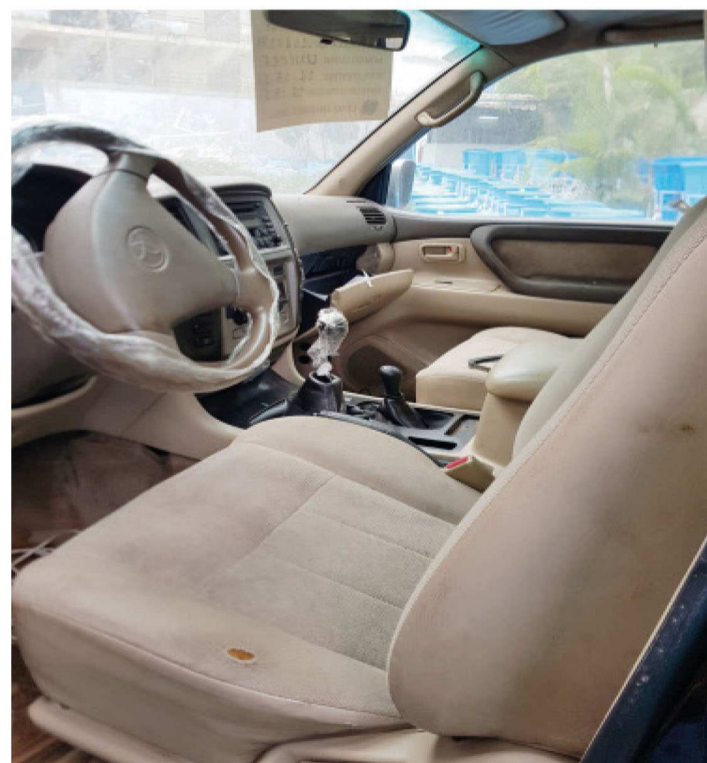
Le Coordonnateur



Alfred Constant KIAKOUAMA

unicef | pour chaque enfant

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance | Bureau du Congo Brazzaville
 B.P. 2110 | D-34, rue Lucien Fourneau
 Téléphone: +242068900090 / +242066525022
 Télécopie: +242222814240 | brazzaville@unicef.org | http://www.unicef.org/congo/french



AVIS DE VENTE N° CBRA_
OPS_ADMIN_003-2020

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance propose à la vente, au plus offrant le véhicule ci-dessous cité :

- Un véhicule Toyota Land Cruiser Station Wagon, 95 000 Km.

NB : le moteur de ce véhicule est segmenté, il faut également revoir le circuit de climatisation et changer le compresseur.

Conditions générales de vente :

1. Le véhicule est cédé en l'état et est visible au Bureau de l'UNICEF à Pointe-Noire au 309 Avenue Marien NGOUABI
2. Les visites peuvent se faire sur site sans ren-

- dez-vous de 09 heures à 16 heures tous les Mardis et Jeudis du 08 au 17 décembre 2020
3. L'acheteur prendra en charge la manutention et le transport ;
4. L'offre doit être déposée, sous pli fermé au Bureau de l'UNICEF à Brazzaville ou à Pointe-Noire avec la mention « Offre pour le lot numéro ———, A l'attention de la Chargée des opérations ». L'offre devra obligatoirement comporter les contacts téléphone / adresse domicile / email de l'acquéreur potentiel ;
5. La date limite de dépôt des offres est fixée au Jeudi

- 17 Décembre 2020 à 16 heures précises ;
6. L'ouverture des plis se fera en comité interne et le gagnant sera contacté via son email et son numéro de téléphone.
7. Si au bout de 72 heures le premier gagnant ne se manifeste, le suivant sera immédiatement contacté et il en sera ainsi jusqu'à la cession définitive des équipements ;
8. L'UNICEF se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres trop basses.
9. La vente définitive du véhicule se fera sous réserve de l'obtention de l'IM4

CÉLÉBRATION

Les préparatifs du centenaire de la ville de Pointe-Noire ont déjà commencé

Les instances dirigeantes de l'Association pour la célébration du centenaire de la ville de Pointe-Noire (ACCVP/N) ont été mises en place le 17 décembre à la chambre de commerce de Pointe-Noire à l'issue de l'assemblée générale constitutive de ladite association.

11 mai 1922 - 11 mai 2022, la ville de Pointe-Noire aura 100 ans d'existence officielle. Tour à tour, porte océane et épine dorsale de l'Afrique équatoriale française, chef-lieu de la subdivision administrative du Kouilou, poumon de l'Afrique équatoriale française, capitale politique, administrative et économique du Moyen-Congo, enfin actuellement capitale économique du Congo, la ville de Pointe-Noire en 100 ans a une longue et ancienne histoire jalonnée de nombreux faits et péripéties. C'est ce riche héritage nourri par son patrimoine culturel matériel et immatériel, son architecture unique, son inépuisable réservoir de talents dans tous

les domaines de la vie sociale, sa lucrative activité économique que l'association pour la célébration du centenaire de la ville de Pointe-Noire veut faire revivre en accompagnant les pouvoirs publics pour que la fête soit belle.

Ainsi, sous la férule de Frédéric Pambou, président du Centre d'Etudes des civilisations Loango (CECL), expert en patrimoine et initiateur dudit projet, avec à ses côtés Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, parrain du projet, l'assemblée générale constitutive de l'ACCVP/N a permis, après les travaux en commissions, d'adop-



La photo de famille après l'assemblée générale de l'ACCVP/Adiac»

« On a besoin de toutes les intelligences et de la disponibilité des uns et des autres pour réussir ce pari comme cela a été le cas ailleurs. Nous devons continuer à produire les idées nécessaires qui seront discutées dans les grandes commissions à mettre en place avant de rencontrer les autorités compétentes du pays ».

ter avec amendements les documents fondamentaux de l'association, notamment les statuts et le règlement intérieur. Un bureau exécutif de huit membres dirigé par Frédéric Pambou a également été mis en place. Sa première tâche est de rencontrer les autorités compétentes du pays et les accompagner pour que ces festivités soient une réussite. Dans sa mission au sein du bureau, le président sera secondé par Jean-Baptiste Sitou, secrétaire général, et Abdou Paraiso,

secrétaire général adjoint. Le trésorier est Leli Jonas Makosso. Elien Ebombo est le secrétaire à la recherche historique et documentaire, tandis qu'Alphonse Mantsanga est le secrétaire aux actions culturelles. Joseph Pambou est le secrétaire à la communication et Franck Ondaye Akiera est secrétaire aux relations extérieures chargées des jumelages. La commission d'évaluation mise en place a pour président Patrick Tchissambou, et Pascaline Makosso est le rapporteur.

Satisfait du travail abattu lors de ces assises, Jean-Baptiste Sitou, parrain du projet, a dit : « On a besoin de toutes les intelligences et de la disponibilité des uns et des autres pour réussir ce pari comme cela a été le cas ailleurs. Nous devons continuer à produire les idées nécessaires qui seront discutées dans les grandes commissions à mettre en place avant de rencontrer les autorités compétentes du pays ».

Hervé Brice Mampouya

CLUB 2002 PUR

Lancement des assemblées générales électives des bureaux exécutifs des arrondissements de Pointe-Noire

Ces travaux ont officiellement débuté le 16 décembre par les arrondissements Emery Patrice Lumumba et Mvou-Mvou, premier et deuxième arrondissement de la ville côtière sous la houlette de Louis Gabriel Missatou, président fédéral de Club 2002 PUR de la ville

Ces assemblées générales électives qui se poursuivront dans d'autres arrondissements et le district de Tchianza-Nzassi ont eu un écho favorable de la part des membres et militants de ce parti. Dans le premier arrondissement, il a été mis en place un bureau exécutif de onze membres dirigé par Michel Mboussa et une commission de contrôle et d'évaluation de trois membres présidée par Aimé Mbama. Au deuxième arrondissement, un bureau exécutif de onze membres dirigé par Louis Paka Makaya et une commission de contrôle et d'évaluation supervisée par Maurice Kenene ont été installés.

Au cours de ces assises, il a été annoncé par le président fédéral du parti, Louis Gabriel Missatou, une quête spéciale pour soutenir au moment opportun la candidature du président de la majorité présidentielle Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle de mars 2021. Dans la foulée, il a été collecté une somme de 2.745.000 FCFA pendant les travaux dans le premier arrondissement Emery

Patrice Lumumba.

Expliquant ainsi le sens de cette motivation, Louis Gabriel Missatou a indiqué que son parti avait déjà choisi Denis Sassou N'Guesso comme candidat à cette élection. Il s'agit selon lui d'appréter le Club 2002 PUR conformément au mot d'ordre donné par le secrétaire général de cette formation Juste Désiré Moundélé sous l'instruction du président du parti, le pasteur Guy Wilfrid César N'Guesso. Ainsi donc pour l'orateur, cette quête représente un acte fort et très symbolique.

«Les partis politiques de la majorité présidentielle basés à Pointe-Noire en général et le Club 2002 PUR en particulier ont un devoir; celui de payer la dette électorale de 2016. Le paiement de celle-ci se résume à deux segments dont le premier est l'organisation de cette quête participative en vue de payer 25 millions de francs CFA représentant la caution du dépôt de candidature du président de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso et le deuxième segment



Photo de famille après la mise en place du bureau exécutif de Mvou-Mvou, Club 2002 PUR

consiste à faire que ce dernier gagne dès le premier tour de façon incontestable la présidentielle de mars 2021. Cette quête est ouverte à tous les autres partis politiques de la majorité présidentielle », a-t-il signifié.

Ces assises ont été marquées par la lecture de trois motions,

notamment celle de soutien au président de la République Denis Sassou N'Guesso, celle de confiance au président fondateur du Club 2002 PUR, le pasteur Guy César Wilfrid N'Guesso et une autre de félicitation au secrétaire général de ce même parti

Juste Désiré Moundélé.

Notons que ces retrouvailles ont connu la participation de quelques représentants d'autres partis de la majorité présidentielle, notamment le MAR, le MCDDI, le PCAP et le RDPS.

Séverin Ibara

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE,
DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES
TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES EN STATISTIQUES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : 045/T/PSTAT/UCP/2020

Pays : République du Congo

Nom du Projet : projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)

Prêt n° : 88510-CG

Nom du marché : Travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).

Appel d'offres (selon le PPM) : PSTAT-045-T-AON-20

Date de Publication : le vendredi 18 décembre 2020

Date de clôture : le mardi 2 février 2021

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le projet de renforcement des capacités en statistiques « PSTAT ». Il a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).

2. L'Unité de Coordination du PSTAT sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) en deux lots distincts à savoir :

- Lot 1 : Travaux de construction du bâtiment (sous-sol, Rez-de-chaussée + 5 niveaux) de l'institut national de la statistique (INS).

- Lot 2 : Travaux de construction des ouvrages ci-après :

- Bâtiment (Rez-de-chaussée + 1 niveau) du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) ;
- Local technique (plein pied) ;
- Guérite d'entrée de véhicules ;
- Guérite d'entrée des piétons ;
- Clôture mixte (387,63 mètre-linéaire), aménagements spécifiques, assainissement, voirie et réseaux divers.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un lot ou l'ensemble des deux lots. Au cas où le soumissionnaire est intéressé pour l'ensemble des deux lots, il devra présenter une offre distincte pour chaque lot.

3. Une visite du site sera organisée par le PSTAT le jeudi 07 janvier 2021 à partir de 10h 00 heure locale. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

4. L'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures de passation de marché telles que définies dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement version de juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PSTAT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9

heures à 16 heures, heure locale.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois-cent mille (300 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué en espèces, chèque certifié conforme ou par virement bancaire. Les références du compte bancaire sont à demander auprès de l'UCP.

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du PSTAT sur présentation de la preuve de paiement.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 02 février 2021 à 12 h 00 heure locale. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous le mardi 02 février 2021 à 12 heures 30 minutes, heure locale.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre (garantie bancaire) d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 13 790 000 FCFA

- Lot 2 : 8 920 000 FCFA

9. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

10. Le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s) devront achever les travaux dans un délai de :

- Lot 1 : 20 mois (incluant un mois de travaux préliminaires) ;

- Lot 2 : 18 mois (incluant un mois de travaux préliminaires), à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET
DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE
AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08. Email : pstatcongo@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 18 décembre 2020

**Le Coordonnateur
Patrick Valery ALAKOUA**

TIC

Le centre CAMI organise la cinquième édition de WeekTech

La cérémonie d'ouverture de la cinquième édition de WeekTech organisée par le Centre d'application des métiers de l'informatique (CAMI) s'est déroulée, le 17 décembre, sous les auspices du directeur départemental de la formation qualifiante au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, Fabrice Ngaboka Morossa.

Le CAMI organise chaque année et au mois de décembre à son siège la Semaine des conférences technologiques dénommée « WeekTech ». Consacrée aux métiers de l'informatique, la WeekTech 2020 est prévue du 17 au 19 décembre.

Créée en 2015, la WeekTech CAMI a pour but de promouvoir et vulgariser les métiers de l'informatique qui sont aujourd'hui un véritable carrefour des passionnés et des professionnels dans le monde numérique. Cette semaine technologique permettra d'explorer le monde des métiers innovateurs de l'informatique et de découvrir l'évolution de la technologie du numérique.

Dans son mot introductif, le coordinateur du CAMI, Arsène Vembe Moukouma, a dit : « Le but de cette cinquième édition est d'entreprendre une stratégie de fidélisation pour conserver la clientèle acquise, mais également une stratégie de développement visant à promouvoir l'emploi dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), tout en ciblant les métiers émergents de l'informatique. Ainsi, la cin-

quième édition se veut être un levier incontournable dans la promotion et la vulgarisation des métiers de l'informatique au Congo », a-t-il ajouté.

Ouvrant la cinquième édition du WeekTech au nom du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Fabrice Ngaboka Morossa, a déclaré : « Nous ne sommes pas sans savoir que CAMI est un centre agréé par l'État. A ce titre, il a l'autorisation de pouvoir exercer dans le domaine de la formation qualifiante. Chaque fois qu'il est question de la formation des jeunes dans un domaine particulier, nous sommes toujours très honorés d'accompagner les organisateurs à réaliser cette formation. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. »

Avant d'ajouter : « Nous voulons encourager les jeunes qui se sont inscrits à cette formation dénommée WeekTech CAMI. Nous pensons que cette initiative est à soutenir et à louer. Nous voulons aussi encourager le centre à continuer d'améliorer ses prestations dans

le domaine de la formation qualifiante, à continuer de moderniser ses activités », a-t-il conclu.

Notons qu'il est prévu durant trois jours, des conférences débats menées par des professionnels du numérique, mais aussi par des auteurs de programmes, éditeurs de codes, informaticiens, portant sur les thèmes suivants : « Pour quels métiers de l'informatique es-tu fait ? » « L'actualité sur le monde numérique », « Les nouvelles techniques de l'infographie », « Le développement Web », « La programmation et ses avancées », « L'architecture en troisième dimension », « La maintenance des ordinateurs et des appareils électroniques » Ce week-end technologique étant ouvert au grand public permettra aux néophytes de rencontrer des experts et praticiens aux différents métiers de l'informatique.

Il est prévu également des ateliers et des démonstrations, notamment la création d'un logo, la création d'un programme, la création d'une page Web, la réalisation d'un plan sur Autocad, la configuration d'une machine et la détection des pannes...

A l'issue de cette cérémonie d'ouverture, Arsène Vembe Moukouma a tenu une conférence inaugurale portant sur le thème : « Pour quels métiers de l'informatique es-tu fait ? »

Bruno Okokana

RFI TALENTS DU RIRE

Trois Congolais parmi les finalistes

Stéphanie Bluetooth, Daly Cardinal et Alves Bruno sont les trois humoristes congolais sélectionnés parmi les dix finalistes du concours RFI Talents du rire.

Les dix finalistes en lice pour le prix RFI Talents du rire 2020 sont originaires du Congo, de la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Cameroun et du Rwanda. Cette année, ils sont trois humoristes nationaux à représenter le pays par leurs talents singuliers, espérant chacun remporter la victoire.

Stéphanie Bluetooth est une jeune humoriste congolaise considérée comme l'une des révolutionnaires du stand up féminin au Congo. A chaque passage sur scène, elle captive le public par son talent, son brin de folie et sa créativité. Dès la maternelle, Stéphanie était désignée pour réciter les discours de fin d'année grâce à son courage. Lorsqu'elle arrive au primaire, la jeune humoriste s'intéresse au théâtre qui lui donne une grande popularité à l'école. Un peu touche à tout, Stéphanie Bluetooth décide d'ajouter comme cordes à son arc les talents de slam et d'acting.

Lauréate du Comedy battle 2017, elle a déjà participé à plusieurs festivals et émissions d'humour tels : Jonari, Banana, Tuséo, Africa stand up festival, Parlement du rire, etc. « Je suis agréablement surprise d'être arrivée à ce stade du prix RFI Talents du rire. Rien qu'être nominée pour la finale me réjouit amplement », a-t-elle révélé.

Daly Cardinal et Alves Bruno sont tous les deux des fruits du Brazza comedy show et Tuséo family, qui sont une véritable vitrine de découverte de nouveaux humoristes. Talentueux et convaincants, ils ont déjà fait leur preuve sur le plan national et continental. « Sur scène on plonge dans un univers impossible à comprendre car l'art est un monde d'esprit », estime Daly Cardinal. Durant ces derniers mois, l'humoriste congolais a effectué un tour des médias nationaux pour parler de sa passion et promouvoir son talent. Membre de la troupe « Les fous de la ville », Daly Cardinal a récemment joué dans la pièce de théâtre La bière et la bible.

Confiant et heureux des opportunités qui s'offrent à lui, Bruno Alves Mboumba nourrit, quant à lui, l'envie de conquérir bien d'autres publics, après son passage au Parlement du rire, Vendredi du rire ou encore Seka comedy club.

A l'image du prix RFI Découvertes, ce concours a été mis en place dans le cadre du Festival Abidjan capitale du rire. RFI Talents du rire se donne aussi pour mission de découvrir les stars de l'humour de demain, à travers les pays d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes. Le lauréat du concours recevra son prix sur la scène de la sixième édition du festival Abidjan capitale du rire, prévue en début 2021. Par ailleurs, il bénéficiera d'une dotation de 4000 euros et l'opportunité de jouer un sketch lors de l'événement.

Merveille Atipo

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Angleterre, 13^e journée, 1^{re} division

Niels Nkounkou n'était pas dans le groupe d'Everton, vainqueur à Leicester (2-0). Les Toffees sont 5^e à 1 point du podium.

Belgique, 18^e journée, 1^{re} division

Guy Mbenza n'était pas dans le groupe d'Anvers, battu à domicile par Zulte-Waregem (0-1).

Match reporté entre Eupen (Sena Miangué) et Genk en raison de cas positifs au Covid-19 à Eupen.

Bulgarie, match en retard de la 12^e journée, 1^{re} division

Beroe l'emporte chez le Tsarsko Selo (2-0). Gaius Makouta était titulaire. Beroe est 5^e à 3 points du CSKA Sofia, le 3^e.

Espagne, 1^{er} tour de la Coupe du Roi

Jordi Mboula est resté sur le banc lors de la victoire de Majorque à Gujuelo (1-0).

Serbie, 19^e journée, 1^{re} division

Prestige Mboundou était titulaire lors du revers du GM Metalac face à l'Etoile Rouge de Belgrade (0-1). Averti à la 58^e. Le GM Metalac est 11^e à 28 points de son adversaire du jour, leader du classement.

Slovénie, 18^e journée, 1^{re} division

Le Tabor Sezana d'Antoine Makoumbou, titulaire, bat le ND Gorica (1-0). Et creuse l'écart avec la zone rouge (+10 points).

Suisse, 12^e journée, 1^{re} division
Lugano prend un point à Saint-Gall (0-0). Remplaçant, Kevin Monziano est entré à la 85^e. Averti à la 89^e.

Ligue 1, 15^e journée

Première apparition de Loris Mouyokolo en Ligue 1 : le défenseur de 19 ans, pro depuis le mois d'octobre, est entré à la 71^e sur la pelouse du Parc des Princes. Mais les Merlus, finalement battus 0-2, étaient réduits à dix depuis la 46^e et avaient déjà encaissé deux buts.

Titulaire, Faitout Maouassa a été remplacé à la 62^e lors de la victoire du Stade Rennais face à l'OM (2-1). Eduardo Camavinga, sorti à la 73^e, et Steven Nzonzi étaient également alignés au coup d'envoi.

Warren Tchimbembé n'est pas entré en jeu lors du succès de Metz à Montpellier (2-0). Beni Makouana n'était pas retenu dans le groupe héraultais.

Sans Chrislain Matsima, non retenu, Monaco coupe à domicile face à Lens (0-3).

Camille Delourme

SPORTS BOULES

Le nouveau bureau exécutif prend officiellement les rênes de la fédération

Le président de la Fédération congolaise des sports boules (Fecoboules), Jerry Pingana, a reçu le 16 décembre les symboles de cette structure dont il conduira les destinées jusqu'en 2024.



Jerry Pingana (au centre), Fidele Padi (à gauche) et Alain Nzaba (à droite) Adiac

S'inscrivant dans la continuité des différents projets initiés par son prédécesseur, Fidèle Padi, le nouveau président, Jerry Pingana a promis bâtir des stratégies nécessaires afin de rendre la fédération visible aux plans

national et international. Il s'est, par ailleurs, engagé à vulgariser le sport de boules en milieu scolaire, collaborant ainsi avec des établissements publics et privés pour faire de cette discipline un module d'éducation phy-

sique.

« Je suis ici grâce à votre confiance, je vous suis reconnaissant et compte sur vous pour continuer les travaux qui ont été amorcés par l'ancien président. Je ferai de mon mieux pour garder ce sport au bon niveau. La pétanque a fait la fierté du Congo lors des 11^e jeux africains, Brazzaville 2015. Je serai toujours aux côtés du président sortant pour bénéficier de son expérience », a expliqué Jerry Pingana.

La mise en place, dans les tout prochains jours, des différentes catégories des équipes, fait partie de ses ambitions.

Notons que le nouveau bureau de la Fecoboules sera completé lors du prochain conseil fédéral inaugural. Pour l'instant, outre le président, seul Alain Fabrice Nzaba Moukinou, secrétaire général a été élu, le 27 décembre dernier.

Rude Ngoma